LA CRITIQUE ET L'ÉLOGE SONT-ELLES SUJETTES À DIVERGENCE COMME LES QUESTIONS DE JURISPRUDENCE ?

Publié par Cheikh Zayd Al-Madkhali. Publié dans La critique & l'éloge

La critique et l'éloge sont-elles sujettes à divergence comme les questions de jurisprudence ?
Cheikh Zayd Ibn Muhammad Al-Madkhali

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger | 3min 28

Question :
Ce questionneur interroge et dit : certains disent que les questions sur la critique et l'éloge ainsi que la mise en garde contre les contradicteurs sont des questions sujettes à la divergence comme les questions de jurisprudence ?

Réponse :

Non, cette compréhension n'est pas correcte. La critique et l'éloge est une science parmi les sciences légitimes. Son but est de purifier ce qui a été confirmé du Prophète (صلى الله عليه وسلم) parmi ses paroles, ses actes et ses œuvres et que ne soit pas attribuée au Messager (صلى الله عليه وسلم) une parole qu'il n'a pas prononcée ou un acte qu'il n'a pas fait ou n'a pas approuvé. C'est là que vient le rôle de la critique et l'éloge.

Celui qui est juste, on accepte de lui ce qu'il rapporte de la sounna purifiée ainsi que ce qu'il explique parmi les règles. Quant à celui qui est critiqué pour une chose portant atteinte à sa croyance ou son honneur, ou parce qu'il fait partie des ignorants, alors on n'accepte pas [de lui].

La critique et l'éloge sont donc une préservation et une protection de la révélation, afin que ne soit pas attribuée à Allah ou à Son Messager (صلى الله عليه وسلم) une chose qui n'est pas confirmée d'Allah, ni de Son Messager (صلى الله عليه وسلم).

C'est une science grandiose et bénéfique et les louanges sont à Allah.

Et en ce qui concerne les contradicteurs des gens de la Sounna et du groupe, ce sont les savants qui comprennent cela, ceux qui sont enracinés dans la science, ils comprennent ce qui est en contradiction et ce qui est en concordance. Ainsi, celui qui contredit les gens de la Sounna sur un point de leurs croyances ou leur cheminement, ils éclaircissent cela et mettent en garde contre lui.

Quant aux divergences sur les questions de jurisprudence, c'est un autre sujet. La divergence se produit entre les savants sur des branches, sur des questions liées aux œuvres et à la jurisprudence, selon leur capacité à déduire [des règles] des textes et selon leur compréhension. Et ceci aussi doit être examiné. On ne prend la parole de personne sauf de celui qui se conforme à la preuve. Quant à celui qui la contredit, sa contradiction est alors rejetée. Et s'il fait partie des gens de la Sounna, on l'excuse et on lui éclaircit la vérité. Ceci est la méthodologie que nous connaissons.

[Fin de la réponse de Cheikh Zayd Ibn Muhammad Al-Madkhali, qu'Allah lui fasse miséricorde]

Traduit et publié par an-nassiha.com